

Conseil d'école de l'Ecole de Violine de Clessé : Lundi 11 Mars 2019

Présents :

Éducation Nationale : Mme GAILLARD (Directrice et enseignante) ; Mme HURY (enseignante) ; Mme GUICHARD (enseignante) ; Mme JENOT (enseignante) ; Mme FERCHAUD (conseillère pédagogique de la circonscription de Bressuire) ;

Municipalité : Mme SOULARD (adjoindue à la municipalité de Clessé) ; Mme BLANCHARD (adjoindue chargée aux affaires scolaires) ;

Représentantes des parents d'élèves : Mme ROUX Sidonie, Mme ROUX Laëtitia, Mme PLAUD, Mme GUILLON ;

Association des Parents d'Elèves : Mme AIGUILLON (présidente) ;

Représentants des élèves : Gaspard COUTURIER, Charlotte POUSSARD ;

Excusés : M. MIRVAL (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire) ; Mme CREACH (enseignante, décharge de direction).

Présidente de séance : Mme GAILLARD Isabelle

Secrétaires : Mme Valérie HURY et Mme Julie JENOT

Effectifs :

Année scolaire 2018 - 2019

4 : TPS	7 : PS	9 : MS	1 : GS	= 21 élèves	
8 : GS	12 : CP			= 20 élèves	
12 : CE1	11 : CE2			= 23 élèves	
6 : CM1	19 : CM2			= 25 élèves	soit un total de 89 élèves

Mme GAILLARD a reçu un courrier de M. l'Inspecteur de l'Académie, M. PICAUD, lui annonçant la *fermeture conditionnelle* d'une classe à la rentrée prochaine, compte tenu des effectifs prévus. Il précise également le maintien, à titre dérogatoire, de la décharge de direction.

Deux courriers ont été faits : un par la municipalité et un par l'APE à M. PICAUD (Inspecteur de l'Académie) et M. MIRVAL (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire).

Année scolaire 2019-2020 (à titre indicatif)

12 : PS	7 : MS	10 : GS	8 : CP	12 : CE1	12 : CE2	11 : CM1	6 : CM2	soit un total de 78 élèves
---------	--------	---------	--------	----------	----------	----------	---------	-----------------------------------

Paroles aux délégués de classe de CM1 CM2.

Demandes faites par les élèves :

Un miroir dans les toilettes.

Une poubelle dans un toilette.

Séparations entre les urinoirs : le devis est validé et les travaux vont être effectués prochainement.

Une zone pour creuser dans la cour : Mme Blanchard propose de creuser dans le coin de terre (à confirmer par le M. le Maire).

Activités pédagogiques et sorties scolaires : (de janvier à mai 2019)

Les 31 janvier, 14 février, 28 mars et 11 avril les GS CP font l'école dehors.

Les 10, 17, 31 janvier ; 8, 14 février, 8, 22, 28 mars et le 11 avril : les élèves de maternelle font également école dehors ;

Les 29 Janvier, 15 février, 29 mars, et le 12 avril les élèves de la maternelle font des ateliers cuisine ;

Vendredi 18 Janvier : rencontre USEP au Breuil Bernard, pour la classe de maternelle et les GS CP ;

Mardi 22 Janvier : réunion école collège avec le principal du collège Jacques Prévert de Moncoutant, à l'école de Clessé.

Cette réunion a pour but de présenter le programme et le fonctionnement de la 6^e.

Interventions de M. Mathieu BLANCHARD en musique, pour la classe des CM1 CM2 : les lundis 14, 28 janvier ; 4, 11 février ; 4, 11, 25 mars ; 8 avril et le vendredi 12 avril pour la répétition générale et concert à 18 h 30 à la salle de la Chênaie à Moncoutant. Le financement de ces interventions est pris en charge par la municipalité de Clessé. *Les enseignantes les remercient ;*

Vendredi 8 Février : dans le cadre du projet école et cinéma, les GS, CP, CE1 et CE2 sont allés au Cinéma « Le Stella » de Moncoutant pour visionner un film : « La belle et la bête » de Jean Cocteau. Une participation de 5 € a été demandée aux familles ;

Judi 7 Mars : les CP CE1 CE2 et les CM1 CM2 ont participé à un atelier danse à l'école. L'artiste : Ana POPOVIC a permis aux élèves d'appréhender la danse contemporaine.

Judi 14 Mars : l'ensemble des élèves de l'école va faire carnaval de 10 h 30 à 12 h 00. Les familles ont été conviées à défiler avec les élèves. Un verre de l'amitié sera ensuite proposé à tout le monde.

Mardi 19 Mars : les CP ; CE1 CE2 et les CM1 CM2 vont assister à un spectacle organisé par Scènes de Territoires, au théâtre de Bressuire, intitulé : « Les Passagers » de la compagnie Pic La Poule. Le transport est pris en charge par l'Agglomération du Bocage Bressuire et l'entrée de 3, 50 € est financée grâce à la cotisation de rentrée demandée aux familles en début d'année ;

Mardi 2 Avril : les CE1 CE2 vont participer à une rencontre USEP départementale : le Raid USEP. Avec les écoles de Terves, Bressuire, Chanteloup, Noirliu, à Terves

Vendredi 5 Avril : l'ensemble des élèves fêtera le 100e jour d'école. Au programme cinq ateliers sur le nombre 100 seront proposés aux élèves, toute la journée. Les familles sont invitées à participer en organisant des collections de 100 objets, qui seront exposées dans la salle de motricité **du lundi 8 au vendredi 12 avril 2019** ;

Mardi 9 Avril : les CE1 CE2 et les CM1 CM2, vont participer à une rencontre USEP départementale sur le thème du Golf. Cette rencontre aura lieu au Golf de Bressuire.

Lundi 13 mai et mardi 14 mai : les GS CP et les CE1 CE2 partent en classe de découverte au centre le Loup Garou de Lezay. Une réunion d'information pour les parents concernés aura lieu le **mardi 26 Mars à 18 h 15**.

Les séances de natation :

- 3ème période du 04 mars au 10 mai 2019 soit 8 séances pour les GS CP le mardi de 14 h 50 à 15 h 30 ;

et pour la classe des CE1 CE2 : le jeudi de 14 h 30 à 15 h 10 ;

Le transport est financé par AGGLO2B et les entrées à la piscine sont financées par la mairie. *Les enseignantes remercient la municipalité.*

Les anciens agréments sont automatiquement renouvelés. Les enseignantes encouragent vivement les parents d'élèves de la Maternelle au CM2 à passer la formation. En effet, avec un nombre insuffisant d'accompagnateurs agréés, les séances de natation devront être annulées.

Les enseignantes remercient les parents qui ont passé la formation et qui ont ou vont accompagner les élèves.

Dates à retenir :

Lundi 1er Avril : photo de classe,

Vendredi 12 Avril : concert des CM à la salle de la Chênaie de Moncoutant à 18 h 30,

Vendredi 14 Juin : portes-ouvertes de l'école : 17 h à 18 h accueil des futurs élèves avec inscription, un courrier sera envoyé aux familles concernées ; de 18 h à 19 h accueil des parents pour visiter l'ensemble de l'école.

Dimanche 23 Juin : fête des écoles.

Vie de l'école :

Le site internet :

Les enseignantes rappellent aux parents que de nombreux articles sur les différentes activités des classes, sont en ligne sur le site internet de l'école, à l'adresse suivante : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/clesse/>

Absences non justifiées :

L'équipe enseignante s'inquiète du nombre d'absences non justifiées : séjour, convenance personnelle... qui ont eu lieu depuis le début janvier.

Pour rappel : la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans révolus et que les seuls motifs d'absentéisme réputés légitimes sont les suivants : maladie de l'enfant ; maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille ; empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications ; absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Au delà de 4 demi-journées d'absence par mois, Mme GAILLARD est dans l'obligation d'en avvertir M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bressuire et le Service du Parcours de l'Élève qui instruira le dossier de l'élève.

Nous espérons qu'il y aura moins d'absentéisme pour les mois à venir.

En cas d'absence :

En cas d'absence d'un élève, les parents doivent eux-mêmes prévenir la cantine ou la garderie, avant 9 h 00 sinon le repas sera compté.

Nouvelle bibliothèque : (visite en début de réunion)

Pour information, dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, le ministère de l'éducation nationale lance un « plan bibliothèques écoles » afin de permettre aux écoles éloignées d'une bibliothèque publique de se constituer ou de redynamiser, leurs fonds de bibliothèques scolaires.

Une subvention d'un montant de **2 660 €** a été attribuée, pour acquérir des ouvrages destinés à la lecture personnelle des élèves.

Les enseignantes ont aménagé cette « nouvelle bibliothèque », afin qu'elle puisse être opérationnelle et que les élèves puissent emprunter régulièrement des livres, il reste quelques aménagements à faire.

Pour information, avec cette subvention **294 livres** variés de la maternelle au CM2 ont pu être achetés + 10 dictionnaires.

Sécurité :

Présentation du PPMS : attentat intrusion et PPMS face aux risques majeurs.

Le 1er exercice d'incendie a eu lieu le **jeudi 27 septembre 2018**. Le 2e exercice d'incendie a eu lieu le **mardi 15 janvier 2019**

Le 1er exercice d'intrusion a eu lieu le **mardi 2 octobre 2018**. Le 2e exercice de confinement a eu lieu le **mardi 22 janvier 2019**.

Rappel à la municipalité : il faut installer un verrou dans les toilettes du côté de l'élémentaire.

Demandes faites à la municipalité par l'équipe pédagogique :

- Mme GAILLARD demande à Mme BLANCHARD pourquoi la municipalité n'a pas voulu investir dans les jeux de cour comme convenu lors du premier conseil d'école (voir compte le rendu du 1er conseil d'école et le règlement intérieur).

Réponse : la demande a été rejetée par le conseil municipal car les jeux des TAP ont été donnés à l'école (ces jeux ne sont pas utilisables sur le temps des récréations, mais seront utilisés pour les activités éducatives et sportives). Ce n'était pas clair sur le fait que le conseil devait valider la demande. Mme Soulard s'excuse sur le problème de communication.

Les enseignantes remercient l'APE d'avoir bien voulu financer la moitié des achats.

- Dans le cadre du plan de bibliothèques des écoles du Ministère de l'Education Nationale (voir ci-dessus), la municipalité s'était engagée, en accord avec l'inspection, à participer à l'aménagement de la bibliothèque de l'école. A ce jour, quand est-il ?

Réponse : en fonction du budget communal (mars), la commission bâtiment va en discuter en avril pour définir la part du budget attribuée à l'école (sans garantie, selon les priorités) pour le sol et les murs.

L'engagement de la municipalité sur l'aménagement s'est fait lors d'un entretien téléphonique entre M. le Maire et M. l'Inspecteur de Bressuire, aucun montant n'a été évoqué.

Les enseignantes demandent de faire un état des lieux, des devis pour planifier les travaux d'aménagement.

Les parents proposent de faire appel à des parents volontaires pour peindre, aménager la bibliothèque : coussins, bancs...

Mme BLANCHARD suggère que cela puisse être fait lors de la journée citoyenne organisée par la commune de Clessé, le 25 mai prochain (de 13 h 30 à 18 h 30) si des parents se mobilisent.

Mme GUICHARD remercie la municipalité pour l'achat du rideau, et l'agent communal (M. Jean-Luc BOURREAU pour son installation dans la classe des GS CP.

Intervention de la municipalité :

Question sur les enfants de 3 ans en rapport avec la nouvelle loi sur la scolarisation. Mme BLANCHARD demande si les enfants de 3 ans seront comptabilisés pour les effectifs à la rentrée prochaine.

Réponse : comme la réforme est récente, les textes ne sont pas très clairs sur ce sujet.

Suite à la satisfaction exprimée par les parents d'élèves et les enseignantes, qui constatent que l'ambiance de l'école s'est améliorée, Mme Soulard souligne que la municipalité est également ravie du **permis citoyen** et de son utilité.

Parole donnée aux représentants des parents d'élèves :

Quand les élèves pourront-ils emprunter des livres de la nouvelle bibliothèque ?

Dès que l'aménagement sera complètement terminé = prochainement.

Des parents s'inquiètent de la répartition dans les classes pour la rentrée prochaine, s'il y a fermeture d'une classe. Avoir trois niveaux dans une classe est courant et cela est déjà arrivé à l'école de Clessé. Les enseignantes sont formées pour répondre au mieux à cette situation. Si des parents ont des questions, des inquiétudes à ce sujet Mme GAILLARD les invite à venir la rencontrer.

Des parents soulignent le côté positif du permis citoyen.

Concernant le courrier envoyé aux Inspecteurs, par l'APE, les parents pensent qu'il aurait dû être formulé autrement et non rédigé à la main.

L'APE a rédigé son courrier dans l'urgence, et précise que la rédaction manuelle de la lettre est volontaire pour y apporter le côté humain.

Parole donnée à la présidente de l'APE :

Fêtes et opérations

Vente de chocolats : bonne action avec un résultat équivalent à l'année dernière.

Arbre de Noël : Remerciement à l'association « Pieds au plancher » ainsi qu'aux parents, frères ou sœurs bénévoles pour cette très belle pièce de théâtre. **Bilan moral et financier très positif.**

Opération papiers : en cours d'action. Pour le moment, pas de date de fin d'action. Il faut une vingtaine de palox pleins pour remplir la benne. Nous communiquerons lorsque la benne arrivera.

Attention, nous récupérons uniquement le papier... Nous n'acceptons pas le carton !

Vente gâteaux Bijou : en cours d'action, jusqu'au vendredi 22 mars.

Vente pizzas : une deuxième soirée pizzas aura lieu le vendredi 17 mai.

Fête de fin d'année: le dimanche 23 Juin

Subventions pour le compte école

Une subvention a été accordée pour l'achat de jeux pour la cour.

Une deuxième subvention a été accordée pour la sortie scolaire des PS, MS, CM1, CM2 et pour la classe de découverte des GS, CP, CE1, CE2.

La séance est levée à **21 h 10**

Le prochain conseil d'école aura lieu **le mardi 18 juin 2019 à 19 h 00**

(cette date est à titre indicatif et pourra être changée en cas de nécessité).